

Le 5 juin 2015

Madame la Ministre,



Nous souhaitons vous faire part d'une inquiétude qui, malheureusement, se confirme année après année. Depuis plus de dix ans, la Chancellerie transfère des compétences du Tribunal de Grande Instance de Strasbourg vers Nancy. Il s'agit d'un mouvement qui n'a de cesse de s'amplifier et qui provoque l'incompréhension du Barreau de Strasbourg et de l'ensemble des professionnels de la Justice.

Pour se convaincre de son ampleur, il suffit de consulter le courrier du Bâtonnier Jean-François BRUN que vous trouverez en pièce jointe. Il y égraine la liste de compétences perdues par Strasbourg au bénéfice de Nancy. Et la liste est longue. Bien trop longue.

Pourtant, une nouvelle ligne pourrait bien s'y ajouter. En effet, selon Jean-François BRUN, la concentration des juridictions commerciales des entreprises prévue à l'article 66 du projet de loi dit « Loi Macron » pourrait se réaliser, une nouvelle fois, au bénéfice de Nancy.

Peut-être partagez-vous l'idée que Nancy doit être la capitale judiciaire de l'Est de la France. Auquel cas nous vous serions très reconnaissants de l'assumer ouvertement. Après une réforme territoriale réalisée sans le consentement de l'immense majorité des élus et des citoyens alsaciens, ce serait un nouveau signal mettant en cause le statut de capitale régionale de Strasbourg.

Toutefois, si tel n'est pas le souhait de la Chancellerie, alors nous vous serions très reconnaissants de mettre un terme à ces transferts en totale contradiction avec la mission juridique particulière de Strasbourg, siège de la Cour européenne des Droits de l'Homme. Dans la même perspective, il nous semble tout à fait essentiel que vous confortiez le maintien de la Cour d'Appel à Colmar. Trop de rumeurs semblent en contradiction avec la volonté affichée par le Gouvernement de maintenir une Justice répartie harmonieusement dans les territoires. Nous vous proposons d'y mettre fin sans plus attendre.

.../...

**Madame Christiane TAUBIRA**Garde des Sceaux  
Ministère de la Justice  
Place Vendôme  
750001 PARIS

Conseil Général



Haut-Rhin



Si nous nous permettons d'employer des mots aussi forts, c'est parce que nous sentons qu'une colère est en train de monter au sein des professionnels alsaciens de la justice. Une colère bien souvent mêlée à de l'incompréhension. Une colère que vient entretenir l'inéluctable répétition de décisions en défaveur de Strasbourg et de l'Alsace.

Nous vous avons d'ores et déjà fait part de ces difficultés lors d'un courrier daté du 10 mars 2015 et signé par nos soins. Nous vous avons demandé une entrevue à la chancellerie afin de faire le point et de lever certaines ambiguïtés tenaces. Cette demande légitime, portée par de nombreux parlementaires alsaciens, est restée sans réponse.

Aujourd'hui, nous vous réitérons cette demande, avec solennité, afin que les parlementaires alsaciens de toutes obédiences politiques puissent vous faire part des difficultés rencontrées par les professionnels de la justice et par les justiciables alsaciens.

Vous remerciant pour l'attention que vous voudrez bien porter à cette demande, nous vous prions de croire, Madame la Ministre, à l'expression de notre haute considération.

*Frédéric Bierry – Président du Conseil Départemental du Bas-Rhin*

*Jean-Marie Bockel – Sénatrice du Haut-Rhin*

*Jean-Louis Christ – Député du Haut-Rhin*

*René Danesi – Sénateur du Haut-Rhin*

*Laurent Furst – Député du Bas-Rhin*

*Arlette Grosskost – Députée du Haut-Rhin*

*Antoine Herth – Député du Bas-Rhin*

*Patrick Hetzel - Député du Bas-Rhin*

*François Hillmeyer – Député du Haut-Rhin*

*Fabienne Keller – Sénatrice du Bas-Rhin*

*Guy-Dominique Kennel – Sénateur du Bas-Rhin*

*Claude Kern– Sénateur du Bas-Rhin*

*André Reichardt– Sénateur du Bas-Rhin*

*Jean-Luc Reiser – Député du Haut-Rhin*

*Frédéric Reiss - Député du Bas-Rhin*

*Jean Rottner – Maire du Mulhouse*

*Sophie Rohfritsch – Députée du Bas-Rhin*

*André Schneider - Député du Bas-Rhin*

*Michel Sordi – Député du Haut-Rhin*

*Eric Straumann – Prés. du Conseil Départemental du Haut-Rhin, Député du Haut-Rhin*

*Claude Sturni - Député du Bas-Rhin*

*Catherine Troendlé – Sénatrice du Haut-Rhin*